



Nogaro, le 30 mai 2024

Chers adhérents,

Nous avons réuni le conseil d'administration de notre association le 24 mai dernier. Nous avons constaté que malgré les 756 signatures recueillies sur notre pétition qui demande à nos élus de modifier l'arrêté d'interdiction des PL pris en février 2021 sur l'axe des Départementales D 931 et D 924 pour en restreindre la dérogation pour desserte locale au seul département du Gers, nous n'avons à ce jour reçu aucune réponse du Président du CD du Gers à nos demandes - répétées - d'être reçus et entendus.

Nous avons écrit le 4 mars dernier à Monsieur le Maire de Nogaro, pour lui demander de bien vouloir organiser cette réunion en présence de Mr le président du CD du Gers. Nous venons de le relancer par lettre que vous trouverez ci jointe.

Pour rappel, nous avons reçu l'assurance en janvier 2023, par Monsieur le Préfet Brunetière alors encore en fonction, que suite au déclassement de ces Départementales, devenu effectif en mars 2023, « il n'envisageait pas » que cet Arrêté de 2021, présenté comme provisoire, ne soit pas réformé.

Il nous apparait aujourd'hui que Monsieur le Président du Conseil Départemental, seul compétent pour modifier cet arrêté, n'a quant à lui pas l'intention d'accéder à nos demandes. Il semble aussi que pour pallier cet immobilisme du Conseil Départemental du Gers, Monsieur le Maire de Nogaro qui n'a que des pouvoirs de police restreints à sa commune, se voit contraint de sortir de ses cartons un vieux projet de déviation qui est de nature à impacter la vie de nouveaux riverains.

Nous avons toujours indiqué que nous étions défavorables à ces déviations qui ne font que déplacer les nuisances, alors que la vraie solution est de restreindre drastiquement ce trafic. Or, selon les constatations qui remontent de nos adhérents, il semble que l'arrêté pris en février 2021 n'aurait qu'une incidence mineure sur ce trafic, toujours très intense.

Nous avons donc demandé à Monsieur le Maire de Nogaro de nous communiquer les récents comptages effectués par le Département sur cet axe, pour nous permettre de mesurer sur des bases objectives le nombre de PL qui continuent à sillonner nos belles départementales, dont Nogaro est un centre névralgique.

En l'attente de réponses des pouvoirs publics à nos demandes, nous avons décidé de reporter l'Assemblée Générale de notre association en septembre 2024, date à laquelle notre bureau, qui se démène depuis 6 ans bénévolement, devra être entièrement renouvelé.

Entre temps, nous appelons nos adhérents à renouveler leur cotisation pour l'année 2024 et de faire connaître, pour ceux qui le souhaiteraient, leur candidature pour devenir membre du bureau de notre association.

Vous savez que notre association a acquis une réelle notoriété et que nos actions sont très relayées sur Internet et sur les réseaux sociaux. Nous sommes sur ce point très reconnaissants à la presse, locale et régionale, dont le Journal du Gers (Roland HOUDAILLE), la Dépêche (Alain BOVO) et le Petit Journal (Claude LAGIER), pour avoir couvert fidèlement nos actions et nos Assemblées Générales.

Encore récemment, le Journal la Dépêche nous a consacré un article dans son édition du 15 février 2024, qui titrait en manchette « Nogaro est crucifié par le passage des poids Lourds ». Il y a quelques jours, nous avons aussi été interviewés par un Journaliste de France 5 qui a eu connaissance de notre association par le biais de notre audition au Sénat en 2021.

Il serait dommage que ce travail et cette notoriété ne soient pas continués et amplifiés. Nous pensons sur ce point aux 756 signataires de notre pétition (qui sont de nos de villages ou même de plusieurs villes du Département du Gers et des Départements limitrophes qui sont impactés par ce trafic)- qui demandent, comme nous, que l'arrêté soit réformé,

On a besoin de la représentation de tous dans le bureau de notre association et pas seulement des riverains sur l'axe des départementales D 931 et D 924.

Donc, nous attendons vos candidatures pour le renouvellement des instances de notre association.

Amicalement à tous.

Pour le bureau et le Conseil d'Administration de l'association,

PJ : lettre à Mr le Maire de Nogaro.